



LES « DASTUCES » DE LA SEMAINE

DU 08 AU 14 AVRIL 2014

TELECOMMUNICATIONS

~ FRANCE ~

« Rachat de SFR par Numericable »

Bruxelles renvoie la balle à Paris : Pour Bruxelles c'est à la France de trancher. Le Commissaire européen chargé de la Concurrence, Joaquin Almunia, a jugé que l'examen du projet de rachat de SFR à Vivendi par Numericable est du ressort des autorités françaises plutôt que de la Commission européenne. *"De prime abord, l'opération relève des autorités françaises"*, a-t-il affirmé. Certains observateurs estimaient que la Commission européenne, qui étudie déjà le projet de rachat de l'opérateur mobile allemand E-Plus par l'espagnol Telefonica et l'offre d'Hutchison Whampoa sur O2 Ireland en Irlande, pourrait chercher à récupérer le dossier SFR dans le but d'établir une démarche coordonnée en matière de fusion dans le secteur des télécoms en Europe. Joaquin Almunia a laissé entendre qu'il n'était pas de cet avis.

« Et si Free rachetait Bouygues Telecom? »

Le prédateur va-t-il se transformer en proie ? Bouygues n'a pas pu avaler SFR. Maintenant c'est Xavier Niel qui pourrait bien en faire son quatre heures. Un scénario très plausible à écouter les analystes. Certains évoquent le chiffre de 5 milliards d'euros que Xavier Niel serait prêt à mettre dans l'affaire. De son côté, Bouygues voudrait vendre sa filiale télécom 8 milliards d'euros. Du point de vue de Free, un tel mariage aurait du sens. Le quatrième opérateur est loin d'avoir fini le déploiement de son réseau mobile, et il paye une fortune en contrat d'itinérance à Orange. Bouygues, à l'inverse, dispose d'un réseau complet, de fréquences 4G de grande qualité, les fameuses "fréquences en or". Et il a de la place à revendre. Ses clients sont loin d'utiliser la totalité des capacités de ses 15.000 antennes relais. Côté fixe, complémentarité inverse. Cette fois, c'est Free qui est très fort et Bouygues qui est un nain. Un mariage créerait donc un acteur

intégré, avec 19 millions d'abonnés mobiles et 8 millions d'abonnés fixes. Free récupérerait aussi un réseau de boutiques physiques qui lui permettraient de mieux pousser ses offres.

« Arnaud Montebourg : "Notre politique de retour à trois opérateurs reste d'autant plus d'actualité" »

Convoqué par les députés, Arnaud Montebourg s'est longuement justifié lors d'une audition devant la commission des affaires économiques et celle des finances. Moins virulent qu'auparavant contre Numericable et Patrick Drahi, son principal actionnaire, plus mesuré contre Xavier Niel, le fondateur de Free, mais toujours aussi critique contre le régulateur des télécoms, l'ARCEP, il a défendu la légitimité de ses propos par le contexte : *"une situation de guerre excessive des prix qui engageait une sorte de spirale déflationniste dans le secteur, qui fragilisait les trois opérateurs historiques importants et nous empêchait d'imaginer que le pays pouvait s'appuyer sur la force de ces opérateurs pour équiper le pays"* dans le cadre du plan France Très haut débit. Evoquant le paysage "balkanisé" des télécoms en Europe et le risque de devenir *"une colonie numérique des Etats-Unis"*, il a plaidé *"voilà pourquoi le gouvernement a dit, de façon décomplexée, il faut consolider, reconcentrer le secteur"*. Sur la consolidation en France, le ministre a dit : *"Il reste deux petits opérateurs, Free et Bouygues, dont on peut se demander, pour l'un et pour l'autre, ce que sera leur avenir s'ils ne fusionnent pas, ce qui ne semble pas pour l'instant d'actualité, même si cela peut peut-être évoluer... Notre politique de retour à trois opérateurs reste d'autant plus d'actualité"*, après la décision de Vivendi de vendre SFR au câblo-opérateur, et *"nous allons y travailler activement"* a-t-il prévenu. Sur le fond, il a répété que *"l'offre de Bouygues était plus solide financièrement. Dans les sinistres industriels j'ai ramassé beaucoup de LBO qui ont mal tourné"* a-t-il fait valoir pour expliquer sa réticence sur la candidature d'Altice. En outre, *"Bouygues avait pris des engagements d'investissement et d'emploi. Nous allons faire en sorte que la proposition de Numericable s'approche de celle de Bouygues"* en la



matière. Il estime avoir obtenu des avancées, notamment l'engagement de double cotation d'Altice à Paris en plus d'Amsterdam ainsi que l'absence de contrat de "management fees" à la charge de SFR qui entraînerait "un transfert de profit taxable, une fuite de valeur vers des centres de basse pression fiscale", Altice étant une société de droit luxembourgeois.

~ EUROPE ~

« La Commission demande à nouveau à l'autorité réglementaire allemande des télécommunications de réduire les tarifs des appels mobiles »

La Commission européenne a demandé à l'autorité réglementaire allemande des télécommunications (BNetzA) de modifier ou de retirer un projet qui aurait pour effet de faire bénéficier siggate Wireless, nouvel opérateur sur le marché allemand, de tarifs de terminaison d'appel mobile supérieurs de plus de 80 % à ceux en vigueur dans la plupart des autres États membres. La recommandation émise par la Commission aujourd'hui fait suite à une enquête sur les tarifs de terminaison mobile en Allemagne dans laquelle la Commission critiquait déjà l'approche réglementaire suivie par la BNetzA pour l'ensemble du secteur des communications mobiles.

« Arrêt dans les affaires jointes C-293/12 et C-594/12 : La Cour de justice déclare la directive sur la conservation des données invalide »

La Cour estime qu'en imposant la conservation de ces données et en permettant l'accès aux autorités nationales compétentes, la directive s'immisce de manière particulièrement grave dans les droits fondamentaux au respect de la vie privée et à la protection des données à caractère personnel. En outre, le fait que la conservation et l'utilisation ultérieure des données sont effectuées sans que l'abonné ou l'utilisateur inscrit en soit informé est susceptible de générer dans l'esprit des personnes concernées le sentiment que leur vie privée fait l'objet d'une surveillance constante.

~ INTERNATIONAL ~

La Conférence mondiale de développement des télécommunications adopte le Plan d'action de Dubaï

Le Plan d'action de Dubaï, adopté le 10 avril par la Conférence mondiale de développement des télécommunications de l'UIT, établit le programme du développement des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication pour les quatre prochaines années. Cette conférence, dont le thème était "Le large bande au service du développement durable", était centrée sur les priorités du développement, qui seront mises en œuvre par l'intermédiaire de programmes, projets et initiatives qu'elle a approuvées. La Déclaration de Dubaï affirme ce qui suit: "Un accès universel et financièrement abordable aux télécommunications et technologies de l'information et de la communication est essentiel pour le développement de l'humanité sur les plans économique, social et culturel et contribue à l'édification d'une économie mondiale et d'une société mondiale de l'information. L'accès généralisé aux applications et services de télécommunication/TIC et l'accessibilité de ces applications et services ouvrent de nouvelles perspectives socio-économiques pour tous".

Les objectifs définis dans ce Plan sont les suivants:

- Favoriser la coopération internationale sur les questions de développement des télécommunications/TIC.
- Promouvoir un environnement propice au développement des TIC et encourager le développement des réseaux de télécommunication/TIC, ainsi que des applications et des services correspondants, notamment en vue de réduire l'écart en matière de normalisation.
- Renforcer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des télécommunications/TIC, ainsi que dans le déploiement des applications et des services correspondants.
- Renforcer les capacités humaines et institutionnelles, promouvoir l'inclusion numérique et fournir une assistance ciblée aux pays ayant des besoins particuliers.
- Renforcer les mesures relatives à l'adaptation aux effets des changements climatiques et à l'atténuation de ces effets, ainsi que les efforts déployés en matière de gestion des catastrophes au moyen des télécommunications/TIC.



Big bang en vue dans les télécoms chinois

Les services web liés aux matériels d'Apple bouleversent l'écosystème financier des opérateurs télécoms partout dans le monde, et notamment en Chine. L'arrivée de WeChat - qui a ringardisé l'usage du SMS et intègre nombre de services qui auraient pu ajouter de la valeur aux offres de ces acteurs - n'arrange pas les choses. Et comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement chinois a décidé d'ouvrir le marché à de nouveaux entrants pour favoriser l'innovation et la baisse des prix. Qui sont ces acteurs ? Les profils sont très variés : vendeurs de téléphones, sociétés de service, opérateurs de télévision dans les bus, vendeurs d'électroménagers, services de paiement, développeurs de jeux en ligne... Les premiers services sont en train de sortir de terre. C'est le cas pour Téléphone World Group, dans la province du Zhejiang, l'une des provinces les plus riches de Chine.

Heartbleed, la faille qui a cassé le cadenas de l'Internet

Des experts informatiques ont signalé l'existence d'une des plus graves failles de sécurité découvertes depuis des années et affectant un logiciel d'encodage, utilisé par un très grand nombre de sites internet. Baptisée "Heartbleed", cette faille existait depuis deux ans et a été découverte indépendamment par des chercheurs de Google et d'une petite entreprise de sécurité informatique Codenomicon. Elle affecte le logiciel OpenSSL, qui est utilisé pour protéger ses mots de passe, ses numéros de carte bancaire ou d'autres données sur Internet. Parmi les informations susceptibles d'être récupérées par les pirates figurent le code source (instructions pour le microprocesseur), les mots de passe, et les "clés" utilisées pour déverrouiller des données cryptées ou imiter un site. Ces clés "permettent aux pirates de décrypter tous les trafics, passés et à venir, vers les services protégés et d'imiter ces services", précisent des spécialistes de la société de sécurité informatique Fox-IT.

Si le logiciel OpenSSL n'est pas très connu en dehors du monde des codeurs, il est utilisé par près de deux tiers des sites web. Si certains acteurs majeurs de l'Internet, comme Facebook ou Google, ont déclaré avoir été épargnés, d'autres n'ont pas

échappé à la faille. Un porte-parole de Yahoo a ainsi reconnu que Yahoo Mail présentait une vulnérabilité mais a précisé que le problème avait été réglé ainsi que pour d'autres sites de la société comme Yahoo Search, Finance, Sports, Flickr et Tumblr.

Steve Song, l'homme qui connecte les oubliés du Net

Pour offrir un accès Internet et téléphone aux plus pauvres, Steve Song, un ingénieur sud-africain, a conçu le « Mesh Potato », un petit boîtier bon marché. Depuis Le Cap, sa technologie se déploie aujourd'hui jusqu'au Brésil. La technologie, c'est la "patate maillée", une microstation multidirectionnelle que les villageois installent sur leur toit ; ils peuvent y brancher un téléphone analogique ou en capter le signal avec un PC ou un téléphone mobile. Le tout fonctionne sans abonnement à un opérateur télécoms ou à un fournisseur d'accès à Internet.

EXPORT CONTROL

Suite à la lettre de mission du Premier ministre du 21 juin 2013, un rapport d'orientation sur le rapprochement des dispositifs de contrôle des transferts des technologies civiles et militaires sensibles a été rendu récemment

Le rapport d'orientation part du constat que le système français est complexe et rigide pour proposer l'institution d'une Autorité interministérielle. Selon le rapport, en raison de la diminution du budget consacré à la défense, les entreprises se tournent d'avantage vers la production de biens à double usage. De ce fait, le rapport prend en compte cette évolution pour éviter "qu'un rapprochement avec celui [le régime] des matériels de guerre ne s'impose à l'avenir sans que les dispositions à prendre pour le rendre efficace n'aient été anticipées de façon réfléchie et cohérente". Il faut également améliorer la coordination et le pilotage général des procédures de contrôle des transferts sensibles placé au niveau interministériel, absent aujourd'hui dans le contrôle des exportations français. La création d'une Autorité placée auprès du Premier ministre, dont les moyens pourraient être gérés par le SGDSN apparaîtrait comme une alternative efficace pour répondre à ces problèmes. L'Autorité



"assurera la responsabilité de la définition, de l'orientation, et du suivi de la politique applicable en la matière. Elle serait chargée de l'évaluation permanente du système de contrôle pour proposer des évolutions du cadre réglementaire ou de l'organisation. Elle assurerait le pilotage des divers dispositifs administratifs intervenant en ces domaines". Elle chapeauterait donc toutes les structures actuelles, sans pour autant les remplacer dans le rôle d'instruction des dossiers et jouerait le rôle d'une interface directe avec le gouvernement. Elle assurerait une meilleure répartition des dossiers de demande d'autorisation de transferts entre toutes les institutions ainsi qu'une meilleure coopération (entre le SBDU et le SGDSN) pour les dossiers relevant d'une moindre difficulté. Les cas les plus sensibles seraient en revanche arbitrés par l'Autorité elle-même après consultation d'une ou deux commissions interministérielles. L'autorité aurait en outre le pouvoir de soumettre à autorisation au gouvernement les cas qui nécessitent un choix politique. Selon le rapport, "avec cette organisation, le traitement des dossiers les plus simples pourrait être fluidifié, donc simplifié et plus rapide, tandis que les dossiers appelant les arbitrages pourraient être traités à haut niveau dans de meilleurs délais".

Au-delà du volet purement institutionnel, l'Autorité recouvrerait un ensemble de missions aujourd'hui absentes ou insuffisamment organisées, les principales étant :

- La présidence des CIEEMG et CIBDU et à terme de la commission interministérielle unique en charge des transferts de matériels sensibles ;
- La responsabilité décisionnelle pour les dossiers d'exportation de tous les matériels sensibles examinés dans ces commissions et qui n'auront pu faire l'objet d'un accord entre les acteurs du contrôle dans les procédures amont ;
- La coordination des actions, menée en concertation avec le ministère des affaires étrangères, à conduire au niveau international en matière de contrôle des transferts sensibles (harmonisation des procédures ou des réglementations, convergence des politiques, identification et diffusion des meilleures

pratiques, etc.) impliquant l'ensemble des ministères concernés ;

- La définition et la coordination d'une politique générale de communication et de sensibilisation des entreprises et acteurs privés et publics sur la réglementation, les dispositifs et les risques relatifs aux transferts de matériels sensibles ;
- La coordination d'une politique globale visant à un meilleur partage des informations d'intérêt commun, notamment par le développement cohérent des futurs systèmes d'information, des actions de renseignement, la création de bases de données partagées au niveau interministériel, des échanges réguliers entre administrations chargées des différentes procédures de contrôle ;
- La supervision de la qualité des experts disponibles et du maintien de leurs compétences ;
- La définition et le suivi d'une politique générale de formation des acteurs du contrôle et du contrôle a posteriori des transferts sensibles, toutes procédures confondues, indispensable à l'efficacité du système national de contrôle des flux sensibles ;
- L'interface avec les organisations non gouvernementales pour répondre à leurs demandes d'évolution de la réglementation
- L'information du Gouvernement et du Parlement sur l'ensemble des procédures. Ceci comprend la responsabilité décisionnelle de transmettre au cabinet du Premier Ministre, à charge pour lui d'organiser une ou des réunions interministérielles, les dossiers qui relèvent d'un arbitrage politique pour cause de désaccords persistants ou de sensibilités particulièrement élevées.

L'Autorité serait composée de cinq à six fonctionnaires de haut niveau assistés d'une équipe administrative "légère" couvrant par leurs parcours et compétences propres le périmètre de compétence de l'Autorité : diplomatie, défense/sécurité/renseignement, industries (défense et biens à double usage), droit et réglementation, communication, sensibilisation et information, contrôle a posteriori, formation. Il



faudrait dans ce cadre, confier à l'équipe d'orientation et au secrétariat de l'Autorité :

- Le collationnement des avis émis par les divers ministères et institutions consultés ;
- La responsabilité de l'ordre du jour de la CIEEMG et de la CIBDU et, le cas échéant, à terme, de la commission interministérielle unique en charge des transferts sensibles, avec l'objectif de limiter le nombre des cas examinés à ce niveau ;
- La mission d'harmoniser, en conséquence, les positions des acteurs du contrôle dans le cadre des procédures par des contacts ou réunions bi ou multilatéraux
- La responsabilité de la rédaction des règlements intérieurs de la CIEEMG et de la CIBDU et à terme le cas échéant de la commission interministérielle unique en charge des transferts sensibles ;
- La présentation à la signature de l'Autorité des décisions de classement et d'autorisation de licences.

SPATIAL

« A peine arrivé sur orbite, Sentinel 1A évite une collision »

Environ 33 heures après sa mise sur orbite, le satellite radar européen Sentinel 1A a dû effectuer une manœuvre en urgence pour éviter un autre satellite croisant sa trajectoire. Alors qu'il venait à peine d'achever le déploiement de ses panneaux solaires et de son antenne radar de 12 m, le dernier né des satellites européens et le premier de la constellation Copernicus pour la veille environnementale et la sécurité, s'est retrouvé sous la menace de l'épave d'un satellite américain de 115 kg lancé en décembre 1999.

« Panne d'ordinateur sur l'ISS »

La défaillance d'un ordinateur sur la Station spatiale internationale ne devrait pas empêcher le lancement d'une capsule de ravitaillement Dragon lundi soir, mais son remplacement va nécessiter la sortie de deux astronautes. La Nasa a annoncé vendredi que l'une des unités MDM (Multiplexer-Demultiplexer), montée à l'extérieur de la Station (Ext-2 MDM), ne

répondait plus à ses ordres. Les équipes au sol ne parvenant pas à effectuer une réparation à distance, une sortie extravéhiculaire a été planifiée pour le 22 avril afin de procéder à son remplacement.

« Satellite Operators Press ESA for Reduction in Ariane Launch Costs »

European commercial satellite fleet operators, including the world's four largest by annual revenue, have written the European Space Agency urging that it find immediate ways to reduce Ariane 5 rocket launch costs and, in the longer term, make the next-generation Ariane 6 vehicle more attractive for smaller telecommunications satellites. In an April 8 letter to ESA Director-General Jean-Jacques Dordain, the seven companies comprising the European Satellite Operators Association (ESOA) said the industry is about to be transformed by the arrival of satellites with all-electric propulsion, which for a given amount of capacity are as much as 50 percent lighter than satellites carrying conventional chemical propellant. Signed by the chief executives of Intelsat, SES, Eutelsat, Inmarsat, Hispasat, Telenor Satellite Broadcasting and HellasSat, the letter says Europe cannot wait for an Ariane 6 early in the next decade before attacking its current launch cost problems.

« États-Unis: SpaceX reporte le lancement de sa capsule Dragon vers l'ISS »

La société privée américaine SpaceX a reporté lundi le lancement de sa capsule Dragon non habitée à bord de sa fusée Falcon 9 vers la Station spatiale internationale (ISS). Ce report est dû "à une fuite d'hélium sur le lanceur Falcon", explique SpaceX sur son compte Twitter, ajoutant que cela "sera réparé avant la prochaine possibilité de lancement vendredi 18 avril" à 19H25 GMT.

« ULA lance une grande oreille pour le Pentagone »

Un lanceur Atlas 5/541 d'United Launch Alliance (ULA) a décollé de Cape Canaveral le 10 avril à 17h45 TU et a mis sur orbite un satellite secret pour le compte du Département de la Défense. Commandé par l'US Air Force pour le compte du NRO (National Reconnaissance Office), ce



lancement (NRO L-67) est soupçonné d'avoir expédié sur orbite géostationnaire un gros satellite d'écoute électronique de nouvelle génération, qui a reçu le nom de couverture "USA-250". Initialement prévu pour le 25 mars, ce lancement a dû être reporté de plus de deux semaines à la suite du court-circuit d'un radar de poursuite qui a paralysé le site de Cape Canaveral.

« Germany's DLR research center reported to have come under cyber attack »

Several news agencies reported on Sunday that officials with the German government and the Cologne-based German Aerospace Center (DLR) had confirmed a report first published by Spiegel newsmagazine. According to the Spiegel report, IT specialists have found traces of spyware on computers used both by scientists and systems administrators at the DLR. Some of the spy programs are said to have been designed to self-destruct upon discovery, while others didn't become active until months after they had gained access. "The government regards the attack as extremely serious because among other things, it is aimed at armament and rocket technologies", the Spiegel article said. It also described the attack as "coordinated and systematic". The Bonn-based Cyber-Defense Center has been called in to investigate. According to the Spiegel report, there are some indications that China may have been behind the attack. However, the AFP news agency cited a German government source who said such clues could have been built into the spyware as means of throwing investigators off the trail. It is not clear what consequences this could have for a cooperation agreement between Germany and China in the field of space research. Germany was the first country to enter into such an agreement with China.

« Israël lance un satellite espion »

Israel Aircraft Industries (IAI-MLM) vient d'enregistrer son septième succès en neuf tentatives de mettre un satellite sur orbite depuis 1988. Mercredi 9 avril à 19h15 TU, un lanceur Shavit 2 a décollé de la base militaire de Palmahim, à 20 km au sud de Tel Aviv, avec à son sommet le satellite

d'observation Ofeq 10 (TechSAR 2), développé par IAI-MBT. Exploité par le ministère de la Défense israélien, ce satellite d'environ 400 kg, doté d'un radar à haute résolution en bande X fourni par Elta, prendra le relais du satellite TechSAR 1 (Ofeq 8), mis sur orbite en 2008 par un lanceur indien PSLV-CA, et complètera le service fourni par le satellite optique Ofeq 9, lancé en 2010. Le budget de la mission avoisinerait 200 M€.

« Il faudrait inviter des artistes dans l'espace »

La conquête de l'espace est un progrès scientifique, mais aussi une aventure humaine qui bouleverse ceux qui y participent. Jacques Arnould est philosophe et chargé de mission sur la dimension éthique des activités spatiales au Centre national d'études spatiales, un poste atypique qui n'existe nulle part ailleurs. Invité au Forum Libération de Rennes, il a expliqué comment les hommes appréhendaient l'espace.

« Au Japon, la mystérieuse floraison du "cerisier de l'espace" »

C'est un joli mystère teinté de poésie qui entoure la floraison précoce d'un cerisier japonais. Une énigme telle qu'elle laisse pantois les moines bouddhistes et les scientifiques qui maternent cet arbre. Au début avril, ce jeune cerisier de quatre ans a fleuri... avec six années d'avance sur la moyenne de ses congénères. "Nous n'en revenons pas. Il a grandi si vite!", s'est exclamé Masahiro Kajita, le prêtre principal du temple Ganjoji de la préfecture de Gifu (centre du Japon).

AÉRONAUTIQUE

« Retards, annulations, bagages... le juteux business des indemnités aériennes »

Retard, annulation de vol, perte de bagages : de nombreux sites internet proposent de guider les voyageurs dans leurs démarches d'indemnisation auprès des compagnies aériennes. A côté de ces acteurs payants, le médiateur du tourisme et le site de la DGAC proposent le même type de services mais... gratuitement.



« La nouvelle bataille de l'internet en vol »

Après la vidéo pour tous, la nouvelle frontière en matière d'équipements de cabine est l'Internet en vol. Si l'accès au Web s'est banalisé sur les lignes intérieures américaines, avec 77 % de la flotte connectée, il reste peu répandu en Europe, où 8 % seulement des avions sont connectés. La faute au morcellement du marché européen des télécoms, qui ne s'est pas encore affranchi des frontières nationales. A cette difficulté s'ajoute, dans le cas des vols transcontinentaux, la nécessité de passer par des communications satellitaires, plus coûteuses et moins continues que les stations-relais terrestres. D'où le très petit nombre de vols long-courriers offrant un tel service.

« Solar Impulse 2 prêt pour la conquête du monde »

Après les records établis par son premier avion solaire, Solar Impulse a dévoilé son nouvel appareil. Plus grand, toujours léger, et bientôt lancé pour un tour du monde... Un projet entre rêve et haute technologie.

« Stronger laws for unruly passengers »

The International Air Transport Association (IATA) is calling on governments to ratify important changes to the Tokyo Convention 1963 which were agreed at a diplomatic conference in Montreal last week. The Tokyo Convention provides the legal framework for dealing with passengers whose unruly or disruptive behavior leads to physical assault or poses a threat to the safety of a flight.

« EU Grants Safety Blacklist Reprieves in Africa and Asia »

The European Commission has lifted flight restrictions into Europe imposed on all operators from Swaziland, as well for Cebu Pacific Air in the Philippines and Kazakhstan's Air Astana with the latest revision of the European Union air safety list, or so-called blacklist. The EC said it based its decisions on various sources and hearings before the EU Air Safety Committee, which met from March 25 to 27.

« La Commission européenne préconise des normes strictes pour réglementer l'utilisation des drones civils »

La Commission européenne a proposé de fixer de nouvelles normes strictes pour réglementer les activités des drones (systèmes d'aéronef télépiloté, RPAS) à usage civil. Les nouvelles normes porteront sur la sécurité, la sûreté, le respect de la vie privée, la protection des données, l'assurance et la responsabilité. L'objectif est de permettre à l'industrie européenne de devenir l'un des leaders mondiaux du marché pour cette technologie émergente, tout en assurant la mise en place de toutes les garanties nécessaires.

« La Commission des transports adopte l'accord sur les restrictions d'exploitation liées au bruit dans les aéroports européens »

Les restrictions d'exploitation liées au bruit dans les aéroports de l'UE continueraient d'être fixées par les autorités régionales et nationales. Cependant, les personnes vivant à proximité devraient être mieux informées et les problèmes de santé relatifs aux nuisances sonores devraient être davantage pris en compte, grâce à un accord conclu entre le Parlement et le Conseil, adopté commission des transports ce jeudi. Le Parlement se prononcera sur l'accord lors de la session d'avril.